

6 août 2009

À l'attention de la famille de : Student Name (Nom de l'élève)  
Student Address (Adresse de l'élève)  
City, State Zipcode (Ville et code postal)

Chère famille,

L'East Baton Rouge Parish School System (EBRPSS) se prépare en vue de la nouvelle année scolaire. Dans le cadre de cette préparation, nous sommes tenus, conformément à la loi fédérale, de proposer aux familles plusieurs établissements scolaires. Si les résultats d'un établissement scolaire s'avèrent insuffisants, vous avez la possibilité de transférer votre enfant dans un établissement ayant obtenu de meilleurs résultats dans le même arrondissement. L'établissement de votre enfant fait partie de ceux qui doivent améliorer leurs résultats. Vous avez donc la possibilité de l'inscrire dans un autre établissement de l'EBRPSS. Pour vous aider à comprendre le fonctionnement du programme de sélection des établissements scolaires, voici certaines réponses aux questions que vous êtes susceptible de vous poser :

**1. Pourquoi la Park Forest Middle School a été identifiée comme un « établissement scolaire qui doit améliorer ses résultats » et comment se classe-t-elle par rapport aux autres établissements de la paroisse de Baton Rouge Est et du reste de la Louisiane ?**

La Park Forest Middle School n'a pas rempli les objectifs définis par l'Adequate Yearly Progress (progrès annuels adéquats) pour un sous-groupe. En raison de cet échec, l'établissement scolaire a été classé dans la catégorie Subgroup Component Failure (échec d'un sous-groupe) au School Improvement Level 1 (niveau 1 du programme d'amélioration des résultats de l'établissement). Bien que les nouvelles données sur les performances du sous-groupe ne soient pas encore disponibles, la Park Forest Middle School **devrait** conserver ce classement pendant l'année scolaire 2009-2010.

Le ministère de l'Éducation de la Louisiane gère les informations de gestion de l'ensemble des établissements scolaires de la paroisse de Baton Rouge Est et de l'État de la Louisiane. Il est possible d'accéder à ces informations sur le site Internet <http://www.louisianaschools.net>. Vous pouvez également contacter le EBRPSS Federal Programs Office (bureau des programmes fédéraux de l'EBRPSS) pour obtenir de plus amples informations en composant le (225) 922-5584.

**2. Quelles mesures la Park Forest Middle School met en œuvre pour améliorer ses résultats et quel soutien l'Éducation nationale et l'État apportent-ils pour l'aider à progresser ?**

Actuellement, l'administration évalue en profondeur tous les aspects de l'enseignement dispensé par la Park Forest Middle School. Cette évaluation comprend des entretiens et des enquêtes auprès des élèves, des enseignants et des parents d'élève pour identifier les aspects à améliorer. Les résultats de l'enquête seront utilisés pour préparer un plan proactif d'amélioration des résultats de l'établissement. Un programme de pédagogie et de formation des enseignants sera mis en oeuvre au titre de ce plan, avec pour ligne directrice, l'amélioration de tous les domaines dans lesquels les élèves de la Park Forest Middle School ont des difficultés. Parallèlement, l'établissement étudie l'intérêt de l'accompagnement et de l'aide individuelle, ainsi que d'autres formes de soutien scolaire pour que les élèves améliorent leurs résultats.

**3. Quel rôle puis-je jouer pour résoudre les problèmes auxquels la Park Forest Middle School est confrontée ?**

Les parents sont encouragés à rencontrer les enseignants de leurs enfants pour identifier des solutions visant à améliorer les résultats scolaires des élèves. Ils sont également invités à devenir membres de l'équipe dédiée à l'amélioration des résultats de la Park Forest Middle School. Cette équipe est composée du directeur, des enseignants et des parents. Elle s'efforce d'améliorer le niveau et le cadre de l'enseignement délivré aux élèves de la Park Forest Middle School. Même si vous ne faites pas partie de cette équipe, nous vous encourageons à participer aux réunions pour débattre des améliorations potentielles de tous les aspects de l'enseignement.

**4. Dois-je transférer mon enfant dans un autre établissement scolaire ?**

Ce choix relève entièrement de votre responsabilité. Si vous décidez de laisser votre enfant dans l'établissement où il se trouve actuellement, assurez-vous simplement qu'il ou elle est inscrit(e) et présent(e) à la rentrée des classes, le 7 août.

## 5. Dans quels établissements mon enfant peut-il s'inscrire ?

Vous pouvez choisir l'un des établissements suivants et y inscrire votre enfant. Vous devez préciser dans le formulaire ci-joint vos vœux en indiquant les chiffres 1, 2, 3 et 4 en face de chacun des établissements de votre choix.

Glasgow Middle School 1676 Glasgow Avenue Baton Rouge, LA 70808 (225) 925-2942	SPS 2008 : 101,9	Mayfair Middle School 1105 Lee Drive Baton Rouge, LA 70808 (225) 383-7744	(établissement récent sans note)
Westdale Middle School 5650 Claycut Road Baton Rouge, LA 70806 (225) 924-1308	SPS 2008 : 94,0	Woodlawn Middle School 14939 Tiger Bend Road Baton Rouge, LA 70817 (225) 753-1200	SPS 2008 : 81,3

SPS = School Performance Score (Note de l'établissement scolaire)

## 6. Pourrai-je assurément inscrire mon enfant dans l'établissement que j'ai choisi ?

Il est possible que l'inscription de votre enfant dans le premier établissement que vous avez choisi soit refusée. Les élèves pourront s'inscrire dans les établissements scolaires répertoriés ci-dessus en fonction des quotas d'inscription, des revenus et des résultats scolaires.

## 7. Comment mon enfant pourra-t-il se rendre dans l'établissement que j'ai choisi ?

Nous prendrons en charge les frais de trajet scolaire de votre enfant si votre établissement actuel n'obtient pas les résultats annuels définis par la norme du programme d'évaluation de l'État. Cette disposition s'applique sous réserve de la validation de votre dossier de transfert. Nous ne serons peut-être pas en mesure de prendre en charge ces frais par la suite si votre établissement actuel améliore ses résultats et respecte les normes fixées par l'État.

## 8. Quelle est la date limite de dépôt des dossiers ?

Si vous décidez d'inscrire votre enfant dans l'un des établissements répertoriés, le formulaire de vœux ci-joint doit être déposé à l'EBRPSS Federal Programs Office du Instructional Resource Center (IRC - centre de ressources pédagogiques), 1022 South Foster Drive, au plus tard le 28 août. Si nous ne recevons pas le formulaire de transfert avant le 28 août, votre enfant restera inscrit dans son établissement actuel. L'heure limite de dépôt sur place est fixée à 16h30. La date indiquée sur les dossiers envoyés par courrier ou par fax ne doit pas être postérieure au 28 août.

## 9. Quand saurai-je si mon dossier de transfert a été accepté ?

Nous vous enverrons un document officiel de notification, ainsi qu'à l'établissement actuel et au futur établissement de votre enfant, au cours de la semaine du 7 septembre. Les dossiers de transfert acceptés doivent être complétés pour le vendredi 25 septembre à 16h30. **AUCUN transfert ne sera autorisé après cette date.**

## 10. Que se passe-t-il si vous décidez de laisser votre enfant à la Park Forest Middle School ?

Les élèves de la Park Forest Middle School peuvent faire une demande d'assistance scolaire supplémentaire dans le cadre du programme intitulé **Supplemental Educational Services (SES - Services d'enseignement complémentaire)**. Ces services sont fournis gratuitement et sont destinés à aider votre enfant à améliorer ses résultats scolaires. Vous serez contacté(e) rapidement si votre enfant répond aux critères d'éligibilité du programme **SES** et si vous décidez de laisser votre enfant à la Park Forest Middle School. Appelez Diane Helire au (225) 922-5514 si vous avez des questions sur le programme SES ou si vous souhaitez obtenir de l'aide pour choisir un établissement scolaire.

## Des questions ?

Si vous avez des questions supplémentaires à poser sur le programme de sélection des établissements scolaires, vous pouvez contacter l'établissement de votre enfant ou :

EBRPSS Federal Programs  
Instructional Resource Centre  
1022 South Foster Drive  
Baton Rouge, Louisiane 70806

Contact : Susan Wolfe  
Téléphone : (225) 922-5584 or (225) 922-5556  
Fax : (225) 922-5642  
E-mail : [swolfe@ebrschools.org](mailto:swolfe@ebrschools.org)

Cordialement

John Dilworth, Administrateur  
Pièce jointe : *Formulaire de vœux*

**Park Forest Middle School**

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Niveau 2009-2010 : \_\_\_\_\_

Adresse (domicile) : \_\_\_\_\_ Numéro d'élève : \_\_\_\_\_

Ville, voie, code postal : \_\_\_\_\_

Nom du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_

Téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_ Téléphone (bureau) : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Indiquez les programmes auxquels votre enfant est actuellement inscrit :

- Special Education (Éducation spécialisée)
- English as a Second Language (Anglais deuxième langue)
- Gifted and/or Talented (Éducation des enfants intellectuellement précoces)

**Indiquez les chiffres 1, 2, 3 et 4 en face des établissements scolaires de votre choix.**

\_\_\_\_\_ Glasgow Middle School  
\_\_\_\_\_ Mayfair Middle School  
\_\_\_\_\_ Westdale Middle School  
\_\_\_\_\_ Woodlawn Middle School

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou tuteur \_\_\_\_\_ Date

Commentaires  
\_\_\_\_\_

**\*\*Date limite de dépôt du dossier : vendredi 28 août 2009 (les dossiers déposés après cette date ne seront PAS acceptés)\*\***

\*L'EBRPSS mettra tout en œuvre pour affecter votre enfant à l'établissement de votre choix. Toutefois, nous ne pouvons vous garantir que nous serons en mesure d'accéder à votre demande. Après l'envoi des dossiers de transfert et si la capacité de l'établissement est insuffisante pour accueillir tous les élèves ayant formulé une demande de transfert, l'EBR accordera un traitement prioritaire aux enfants en difficulté issus de foyers aux revenus les plus modestes. Les élèves issus de foyers aux revenus les plus modestes seront prioritaires pour les transferts conformément à la section 1116.

**OFFICE USE ONLY**

- APPROVED
- DENIED

Application Received: \_\_\_\_\_

Application Posted: \_\_\_\_\_  
Notification Mailed: \_\_\_\_\_  
Transfer Posted: \_\_\_\_\_  
Transfers Notified: \_\_\_\_\_

Notes: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature, NCLBA Coordinator of Instruction and Choice

\_\_\_\_\_  
Date